

56A - Conduite du tracteur : initiation



Contexte

Maîtriser la conduite et la primo-maintenance des engins et matériels viticoles pour réaliser vos travaux mécanisés, dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.

Objectifs de la formation

Effectuer la maintenance et l'entretien du tracteur et de ses équipements. Conduire en sécurité, seul et avec remorque.

Public concerné

Viticulteurs, salariés ou toute personne amenée à conduire un tracteur vigneron.

Prérequis des participants

Aucun

Contenu

Les différents organes de fonctionnement du tracteur : moteur, filtres, pompes, refroidissement, relevage, pont avant et arrière, arceau/cabine, tableau de bord poste de conduite (voyant, jauge et sonde)...

Les différentes fonctionnalités et des équipements du tracteur vigneron : 2 ou 4 roues motrices, transmission, différentiel et blocage du différentiel, équipements hydrauliques, distributeurs, mono-levier, coupleur hydraulique, vérin simple et double effet, boîte de vitesse et gamme de vitesse...

Prise en main du tracteur agricole, vigneron : tracteur rigide et articulé

Conduite du tracteur seul

Conduite du tracteur avec une remorque un essieu

Entretien courant du tracteur et de ses équipements

Contraintes réglementaires (poids, remorques, permis..)

Méthodes et moyens

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants. Les apports théoriques succincts seront illustrés par des démonstrations et de nombreuses mises en application pratiques sur des terrains d'applications concrets. Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Intervenants

Intervenant : Claude HUMBRECHT, Vigneron et formateur
Responsable de la formation : Jérôme LEDIT, formateur CFPPA



14 heures
2 Jours



Rouffach



12 et 13 février 2019

Tarifs 2019

Cotisant VIVEA*	0€ / jour	<i>selon condition - places limitées</i>
Cotisant FAFSEA**	0€ / jour	
Autre	261.80€ / jour	

*Cotisant VIVEA : tarif estimatif restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

**Cotisant FAFSEA : formation financée par le guide régional du FAFSEA